


# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

## **L'accord UE-USA ne doit pas être une nouvelle capitulation pour l'avenir industriel**

Après des mois de menaces tarifaires, l'Union européenne et les États-Unis ont conclu un accord commercial imposant un droit de douane de 15 % sur la majorité des produits européens. Si ce taux est inférieur aux 30 % initialement brandis par l'administration Trump, ce n'est pas un compromis, mais bien une capitulation !

En contrepartie, l'UE s'engage à importer 750 milliards de dollars d'énergies fossiles et à investir 600 milliards dans l'économie américaine, compromettant gravement les objectifs de décarbonation. Par ailleurs, la promesse d'acheter 250 milliards par an de produits énergétiques américains pendant trois ans est un renoncement à notre souveraineté énergétique.


Les industries de base (automobile, pharmaceutique, semi-conducteurs) seront frappées par des droits de douane de 15 %, de 50% pour l'acier et l'aluminium. Seuls quelques secteurs (aviation, matières premières critiques, certains produits chimiques et agricoles) en seraient exemptés.

### **L'accord a été conclu à huis clos, sans débat démocratique.**

S'il était adopté, des dizaines de milliers d'emplois industriels seraient menacés en Europe, avec un avenir sombre pour les salarié-es : gouvernement et patronat s'en serviraient comme nouveau prétexte à la baisse du prétendu « coût du travail », pour gaver toujours plus les actionnaires sous couvert « d'attractivité ». Les conséquences seront désastreuses : nouvel affaiblissement de notre industriel et de nos services publics, baisse du pouvoir d'achat et de la demande, augmentation du déficit public et durcissement de l'austérité budgétaire au détriment de la population.

Quant au gouvernement, bien décidé à montrer les muscles en invoquant les dispositions anti-coercition européennes lors du Conseil national de l'Industrie, la posture affichée contraste fortement avec la réalité des actes. Aucune stratégie industrielle cohérente n'est mise en œuvre pour protéger les filières stratégiques françaises. Le gouvernement alterne entre grandes déclarations souverainistes et soumission aux logiques de marché, sans jamais engager les moyens nécessaires pour préserver l'emploi et l'outil industriel.

# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



La CGT recense 409 plans de licenciements. Les délocalisations intra-européennes se multiplient, comme Michelin vers l'Italie et l'Europe de l'Est.

A la différence de nos voisins allemands et italiens, l'industrie française mérite une stratégie qui s'inscrive dans la durée et qui cesse avec les politiques de saupoudrage d'argent public, protège toute la chaîne de valeur (sous-traitants) et dynamise les bassins d'emplois.

**Face à la guerre commerciale, la CGT contre-attaque avec 16 propositions pour défendre les travailleurs par :**

- La tenue d'Assises de l'industrie au niveau national ;
- Une véritable planification industrielle européenne coordonnée, solidaire et ambitieuse, assise sur une harmonisation sociale et environnementale par le haut ;
- La relocalisation de la production, en particulier dans les secteurs stratégiques (énergie, médicaments essentiels, numérique) par le biais de la commande publique notamment ;
- La création d'un grand service public de l'énergie, d'un pôle public du numérique autour d'ATOS et STMicro et d'un pôle public démocratique de la Défense.
- L'activation des outils institutionnels pour protéger nos fleurons industriels -Caisse des Dépôts, BPI France- par des entrées au capital, nationalisation, préemption...

**La CGT continuera à mobiliser les salarié-es pour défendre l'industrie, l'emploi et le respect des engagements de nos dirigeants pour la transition écologique.** Il est temps de sortir de l'attentisme et de construire une politique publique et industrielle offensive et ambitieuse, fondée sur la coopération et la solidarité au niveau européen, répondant aux besoins de la population !

Montreuil, le 29 juillet 2025